



Commune de Rochefort

Rapport annuel 2024 - 2025 de la Commission de mobilité

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'usage qui prévaut, nous vous présentons ci-après le rapport annuel de la Commission mobilité couvrant la période d'octobre 2024 à mai 2025.

Durant cette période, la commission a été particulièrement active, se réunissant à cinq reprises. Elle a concentré ses travaux sur les dossiers suivants :

- Lancement de plusieurs parcours de mobilité douce « TransRochefort ».
- Étude mobilité.
- Requalification de la Place du Collège.
- Traversée de la ligne CFF en haut du chemin du Burkli.
- Vision stratégique de l'État concernant les dessertes en transports publics à l'horizon 2030 – 2040
- Plan directeur cantonal des transports publics (PDCTP), partie bus.
- Projet d'agglomération RUN 5, du réseau urbain neuchâtelois.
- Stratégie cantonale sur la tarification des P+R.

L'aboutissement du projet « TransRochefort » représente une grande satisfaction pour la commission. Lancé en 2016, lors de la fusion des communes, ce projet permet aujourd'hui de valoriser de nombreux sites remarquables de notre territoire, tout en incitant nos concitoyens et concitoyennes à bouger !

La commission remercie le Conseil communal pour la finalisation du dossier suivant :

- Mise en conformité des arrêts de bus de la gare de Chambrelieu.

Nous saluons également le démarrage de l'étude de mobilité, menée en collaboration avec le bureau Christe & Gygax. Celle-ci jouera un rôle clé dans la planification future des transports publics à l'échelle communale. Un questionnaire est actuellement en préparation afin de mieux cerner les habitudes et attentes des Rochefortois et des Rochefortaises en matière de mobilité.

Par ailleurs, la commission salue la décision du Conseil général d'acquérir un véhicule électrique pour le garde forestier. Ce choix contribue à la réduction des émissions de CO₂ liées aux activités communales, tout en valorisant intelligemment la production photovoltaïque locale, notamment en fin de journée. Une fois encore, Rochefort se distingue comme un acteur pionnier en matière d'énergies renouvelables.

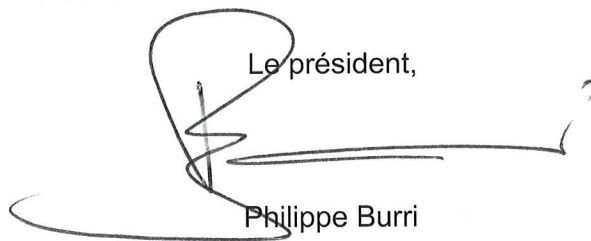
Naturellement, nous demeurons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Rochefort, le 4 juin 2025

Au nom de la Commission de mobilité

Le président,



Philippe Burri